

CAMPAGNE RCA :

**Merci de bien vouloir diffuser cette lettre au sein de
votre administration.**

Affaire suivie par :

Villeurbanne, le 5 septembre 2025

Caroline LACAN - 04 72 82 17 07

Valentine NAGAMANY - 04 72 82 17 06

stages-fi@ira-lyon.gouv.fr

OBJET : Accueil en stage d'élèves de l'IRA de Lyon

L'arrêté du 12 décembre 2024 relatif à l'organisation de la formation initiale dispensée au sein des instituts régionaux d'administration prévoit pour les élèves une période de stage en administration d'une durée de 6 semaines.

La nouvelle promotion de l'IRA de Lyon entrera en formation le 1^{er} octobre 2025. Le stage de 6 semaines mentionné ci-dessus aura lieu **du 16 février au 27 mars 2026**.

Nous vous remercions par avance de vos propositions d'accueil de nos élèves, pour lesquels ce stage représente un des temps forts de leur parcours.

Le stage prévu dans ce parcours doit leur permettre de :

- D'appréhender l'environnement professionnel d'une administration et de comprendre son fonctionnement, son rôle et ses enjeux ;
- De se familiariser avec la posture et le positionnement de cadre ;
- De comprendre les enjeux d'une politique publique.

Ainsi, le stage doit correspondre à une véritable mise en situation professionnelle et l'élève de l'IRA doit pouvoir être confronté aux caractéristiques, exigences et enjeux des fonctions qu'il aura à assumer lorsqu'il sera titularisé. Il doit pouvoir également pouvoir, lors de cette mission, approfondir ses connaissances et développer les compétences attendues.

Au-delà de la mission qu'il aura à réaliser, le stagiaire devra idéalement être associé au fonctionnement de votre service et, dans la mesure du possible, impliqué dans les actions et missions assurées par celui-ci.

Le recueil des terrains de stage s'effectue à l'aide d'un formulaire démarches simplifiées dont le lien est repris ci-après :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/procedure-de-depot-d-offre-de-stage-a-destination--3>

Date limite de dépôt 23 novembre 2025 – Merci d'associer au compte démarches simplifiées une adresse mail professionnelle, et si possible une adresse fonctionnelle permettant d'assurer la continuité des échanges avec l'IRA.

Sur la base des propositions de stages reçues, l'IRA de Lyon attribuera les stages aux élèves en fonction des vœux exprimés et vous transmettra **mi-janvier 2026** les noms des élèves accueillis dans vos services.

Nous appelons enfin votre attention sur le soin particulier à apporter quant au choix du maître de stage. Celui-ci doit être un fonctionnaire confirmé, de catégorie A. Il devra prévoir régulièrement des entretiens avec le stagiaire dont il appréciera le comportement et les qualités à l'issue de la période de stage. Au quotidien, le stagiaire sera placé auprès d'un tuteur, plus spécialement chargé de l'initier au traitement des affaires qui relèvent de sa compétence, ainsi qu'au savoir-être indispensable à un cadre de l'Etat.

Nous savons pouvoir compter sur votre implication dans le projet pédagogique de l'IRA de Lyon et dans la formation de nos jeunes collègues à qui les maîtres de stage transmettent expérience, compétences, savoir-faire et conseils indispensables dès le début de leur carrière.

Nous vous remercions de votre collaboration et de la diffusion que vous pourrez assurer de ce courrier auprès de vos services et restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

La directrice des études

A blue ink signature, appearing to read 'Virginie SEON', with a large, stylized flourish at the end.

Virginie SEON